

Questions orales

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES INTENTIONS DES É.-U. QUANT À L'ABROGATION—LES PROPOSITIONS DU CANADA—LE MAINTIEN DES GARANTIES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à une chose qui nous préoccupe en rapport avec l'avenir de l'embauche au Canada. Nous sommes heureux de voir qu'il y a eu amélioration en mars.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, nous nous inquiétons du fait que le Sénat des États-Unis semblerait avoir l'intention de mettre fin à l'Accord sur l'automobile entre nos deux pays. Le ministre a-t-il présenté au gouvernement américain ou à l'un ou l'autre de ses hauts fonctionnaires un projet du modification de l'accord?

M. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il y a une quinzaine je me suis entretenu avec le secrétaire Schultz d'un certain nombre de sujets d'intérêt permanent et mutuel pour nos deux pays, de questions bilatérales et multilatérales. Au cours de ces entretiens nous avons aussi tâté le terrain en vue d'inclure peut-être de nouvelles dispositions dans l'accord.

M. Stanfield: Vu l'assurance donnée par le ministre à la Chambre, et à l'extérieur, au sujet des garanties, qu'on ne modifierait l'accord que pour l'améliorer, peut-il donner à la Chambre l'assurance que les suggestions qu'il aurait faites raffermit la protection assurée à l'industrie de l'automobile au Canada?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà assuré la Chambre qu'advenant qu'on puisse s'entendre mutuellement sur certains changements, nous les approuverons seulement s'ils prévoient quelque mécanisme préétabli qui nous assure notre juste part de la fabrication des véhicules nord-américains en conformité de l'article 1 de l'Accord sur l'automobile.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre nous donne de vagues assurances et en raison de la situation inquiétante qui semble exister au Sénat américain, le ministre et le gouvernement consentiraient-ils à ce que cet accord sur l'automobile soit renvoyé à un comité de la Chambre afin, entre autres, d'examiner la position des deux pays dans les négociations, d'évaluer l'application et l'efficacité de l'Accord aussi bien que l'avantage qu'il y a de maintenir et d'améliorer les présentes garanties de l'Accord? Le ministre accepterait-il de renvoyer la question à un comité pour cette raison entre autres?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'impression en ce moment qu'un renvoi à un comité servirait les meilleurs intérêts de la Chambre ou du peuple canadien.

Une voix: Pourquoi?

[M. l'Orateur.]

M. Gillespie: Pour une très bonne raison. Comme je l'ai déjà indiqué lors d'entretiens de ce genre, nous réussirons probablement mieux si les négociations ou les entretiens ne se poursuivent pas en public.

M. Baldwin: Vous n'avez pas si bien réussi jusqu'à maintenant.

M. Terry O'Connor (Halton): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu l'importance capitale d'un accord pour notre pays, le ministre songerait-il ou consentirait-il au renvoi mentionné par le chef de l'opposition pourvu que la question soit étudiée à huis clos au comité des finances, du commerce et des questions économiques?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y aura d'autres occasions de discuter l'Accord sur l'automobile lorsque mon budget principal sera de nouveau débattu. Je devrais rencontrer le comité vers le début de mai, et il lui appartiendra naturellement de décider alors s'il y a lieu de soulever la question.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES PROPOSITIONS DU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Indépendamment des avantages généraux pour le Canada que le gouvernement peut tenter ou ne pas tenter d'obtenir par voie de négociations, je voudrais demander plus précisément au ministre si le gouvernement du Canada a proposé l'abolition du droit de 15 p. 100 que les consommateurs doivent acquitter s'ils ramènent une voiture des États-Unis. S'il a fait cette proposition l'a-t-il accompagnée du maintien obligatoire dans l'accord des garanties à l'égard du Canada?

• (1440)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me répète peut-être en disant qu'il s'agissait de tâter le terrain.

M. Broadbent: Répondez à la question.

M. Gillespie: Ce serait exagéré de dire que ces propositions ont été faites, mais je puis donner au député l'assurance que si nous consentons à certains changements, comme je l'ai déjà signalé à plusieurs reprises, nous n'y consentirons que si un dispositif assure la protection des emplois des Canadiens à l'heure actuelle et à l'avenir, selon l'article 1 de l'accord même.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—L'AMBASSADE DU CANADA À WASHINGTON ET LES INSTANCES AUPRÈS DES SÉNATEURS AMÉRICAINS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Étant donné que la constitution des États-Unis établit une distinction radicale entre l'aile présidentielle et l'aile du Congrès, et que la menace actuelle semble, suivant les nouvelles, provenir du Sénat américain, le ministre dirait-il à la Chambre si l'ambassade du Canada à Washington a reçu ou non instruction de demeurer en rapports étroits avec les sénateurs les plus influents au sein de l'important comité des finances des États-Unis, afin qu'ils sachent quelle est l'attitude du Canada?